Crédit Mutuel
ARKEA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Crédit Mutuel Arkéa reconduit le budget exceptionnel de plus de 4 M€ dédié aux Solidarités pour l'année 2021

Brest, le 6 mai 2021 – **Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a voté à l'unanimité le renouvellement pour 2021 de l'enveloppe exceptionnelle de 4,18 M€ déjà allouée en 2020 aux dispositifs de solidarités pour soutenir durablement les sociétaires et clients les plus impactés par la crise sanitaire. En 2020, 6 650 sociétaires et clients particuliers, professionnels et associations, ont ainsi bénéficié d'un soutien financier, sous l'impulsion des administrateurs des caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, en charge de l'attribution de ces aides.**

Traduction de l'engagement coopératif du Crédit Mutuel Arkéa dans l'économie locale, les dispositifs de Solidarités ont été initiés dès 1984. Gérés depuis 2019 par les 2700 administrateurs des 296 caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, ce dispositif repose sur l'action conjointe engagée localement par les élus et les salariés des fédérations du Crédit Mutuel Arkéa. Cette proximité permet de gagner en réactivité dans l'étude des dossiers et l'attribution des aides apportées aux sociétaires et clients des fédérations du groupe bancaire coopératif.

Un dispositif qui s'inscrit dans la durée

Face à une crise sanitaire inédite et ses conséquences économiques durables, le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a voté à l'unanimité le renouvellement pour 2021 du budget de 4,18 M€ consacré à ces dispositifs de solidarité. Les administrateurs ont ainsi validé la reconduction pour 2021 d'un abondement exceptionnel de 2 M€ qui avait été mis en œuvre en 2020 et de l'assouplissement des conditions et des modalités d'octroi de ces aides financières, pour apporter une réponse concrète et rapide aux plus fragiles.

Ainsi, les sociétaires et clients particuliers qui connaissent des pertes de revenus (chômage partiel, perte d'emploi...), voient leurs dossiers priorisés pour bénéficier d'une aide. Du côté des professionnels, une attention particulière est portée sur les entrepreneurs locaux, pour accompagner notamment la création et le maintien d'emplois en région. Les associations à vocation caritative, ou favorisant l'inclusion, l'emploi, l'animation des territoires, la solidarité ou le développement durable peuvent également solliciter le soutien de leur caisse locale.

Un dispositif de proximité utile, reflet de l'engagement du Crédit Mutuel Arkéa sur les territoires

En 2020, les administrateurs et salariés des caisses locales, particulièrement sensibles aux situations dégradées par la crise sanitaire, se sont fortement mobilisés pour accompagner les sociétaires et les clients les plus vulnérables. Leur engagement a permis de redistribuer l'intégralité du budget dédié à ces mesures de solidarité qui ont ainsi profité à 6 650 sociétaires et clients -3 350 particuliers, 1 950 professionnels et 1 550 associations- et ont permis de soutenir plus de 2 500 emplois sur les territoires du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest.

« Dans le contexte inédit que nous connaissons depuis plus d'un an, il est d'autant plus important de donner du sens au rôle de chacun et de renforcer notre capacité d'intervention. A ce titre, l'engagement collectif des administrateurs et des collaborateurs du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, au service des sociétaires et des clients particulièrement impactés par cette crise sanitaire, est remarquable. Les dispositifs des Solidarités, que nous déployons en Bretagne et en Nouvelle-Aquitaine, au plus près du terrain et du quotidien de nos clients, démontrent toute leur utilité et sont une traduction concrète de notre Raison d'être, celle d'une entreprise solidaire, éthique et inclusive. Pour des familles, des entrepreneurs ou des associations, ces aides financières sont très souvent décisives pour surmonter un cap difficile et leur permettre de rebondir. Nos dispositifs de Solidarités ont ainsi permis d'accompagner 6 650 sociétaires et clients, et de créer ou préserver plus de 2 500 emplois en 2020. Il nous appartient de poursuivre, dans la durée, notre engagement en faveur d'un impact positif direct et concret pour nos sociétaires et clients et, au-delà pour l'équilibre de nos territoires.»

- **Jean-Pierre Denis**, Président du Crédit Mutuel Arkéa -

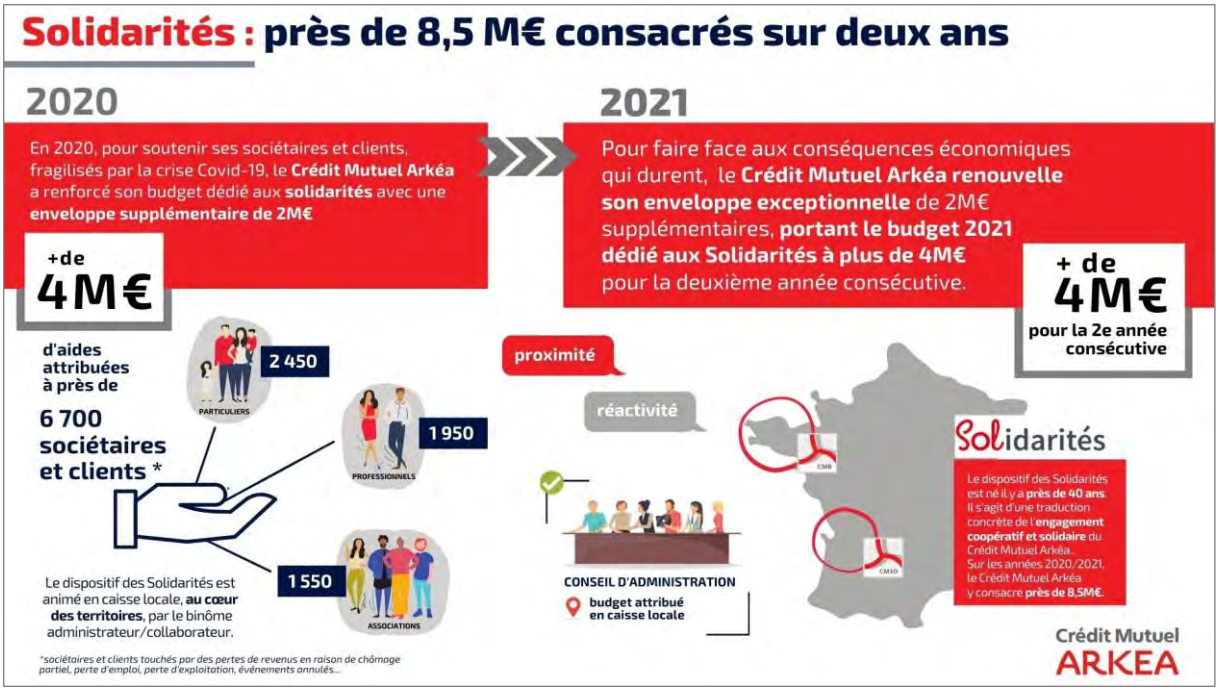

A propos du Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir…). Il compte près de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, 4,9 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 169 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com